

suppl@net : cadre de référence

Les principes fondateurs de suppl@net en 2010-2011

6 ans d'expérience et 1225 suppléants formés. Expérimentation, évolutions et ajustements constants pour prendre en compte les besoins des suppléants, les enjeux et les exigences de la formation, la cohérence du projet de l'Enseignement catholique (Assises, rendez-vous de la liberté...), les évolutions de la formation initiale.

15 dispositifs, répartis sur les différents territoires qui articulent des temps de formation en regroupements géographiques avec des temps de travail impliquant d'autres formateurs et d'autres suppléants par le biais des outils de la formation à distance.

Une aide à la professionnalisation : un processus de formation non qualifiante prend sens dans la durée d'une année scolaire. Il s'appuie sur une explicitation des attendus du métier, une implication effective des stagiaires, l'entrée dans une démarche progressive de questionnement professionnel et de problématisation, le développement et la mise à disposition de ressources mutualisées.

Le principe de l'alternance permet une mise en lien constante de la pratique et des apports de formation. S'appuyant sur les situations professionnelles vécues et sur l'analyse de l'activité des suppléants, le principe d'alternance permet à la fois implication et prise de distance. Les séances d'analyse des pratiques mises en place au sein de chaque regroupement favorisent cette articulation. L'organisation même de la plateforme illustre ce processus par la mise en place de plusieurs niveaux de prise de parole (forums régulés, échanges par mails, groupes de discussion thématique, documents mutualisés regroupés par rubriques...).

Un travail d'accompagnement à distance est régulièrement assuré par l'ensemble des formateurs qui assurent une veille sur les forums : réponses aux questions, apports, mais aussi relance des échanges. La prise de parole des formateurs se distingue du conseil immédiat en favorisant une pratique réflexive source du développement des compétences de chaque stagiaire.

Un parti pris d' « externalité » a garanti depuis 6 ans l'implication des stagiaires et la qualité des échanges, par une distinction claire des positionnements entre les instances institutionnelles et les instances de formation. Une formation professionnelle s'appuie sur l'expression de la réalité des situations vécues, puis sur leur analyse. Une parole libre et distanciée autour des difficultés et des besoins des suppléants est alors fondamentale. Pour cette raison, les formateurs suppl@net interviennent en présence comme à distance en dehors de leur région et avec des stagiaires pour lesquels ils n'interviennent à aucune étape du recrutement.

Une identité d'appartenance à l'Enseignement catholique se construit par le suppléant au fur et à mesure de la formation. L'écoute de l'autre dans les espaces d'échanges, qu'ils soient en présence ou à distance, et les réponses aux pairs mettent en œuvre le respect de la personne pour faire œuvre de formation collaborative. La confrontation des diversités et la construction des spécificités rompent l'isolement perçu du suppléant et contribuent à une valorisation de la personne agissant au sein d'une Institution.

Le respect d'un code déontologique est incontournable. Cette vigilance s'est inscrite dans le respect des règles de confidentialité. Cette obligation absolue se traduit aussi sur la plateforme par des espaces dédiés et deux forums distincts. Elle trouve aussi son expression dans le protocole d'analyse des pratiques professionnelles dont le cadre renvoie pour les suppléants aux repères éthiques de la profession dans son ensemble.

L'équipe « plurielle » de formateurs dont les spécialités sont variées et les régions d'origine diverses a pu élaborer une culture de formation élargie et enrichie. En effet les formateurs suppl@net appartiennent à différents organismes de formation initiale missionnés au niveau national par l'Enseignement catholique. Ils se réunissent trois fois par an et restent en lien étroit par l'intermédiaire de la plateforme pour assurer un travail collaboratif et garantir un dispositif de formation cohérent. Ils assurent une régulation effective et la mise en place de productions collectives, toujours accompagnées d'analyse.

N.B. : suppl@net s'inscrit dans un processus de professionnalisation et ne prépare pas aux concours. Un autre dispositif P@C 1er degré, centré sur l'aide à la préparation des concours se met en place. Les suppléants ayant déjà effectué suppl@net seront prioritaires sur P@C 1er degré (l'institution a déjà investi sur eux et ils ont l'expérience de la FOAD) ainsi que les échoués aux concours des masters des universités catholiques effectuant des suppléances. Les suppléants ne peuvent pas bénéficier de suppl@net deux ans de suite. Ce dispositif n'est pas cumulable la même année avec P@C 1er degré sauf pour les admissibles à l'oral déjà inscrits à suppl@net.